

FICHE INFORMATION

• novembre 2019 •



Hirondelle



Martinet



Faucon Crécerelle



Chauve-souris

PROTECTION DES OISEAUX POUR PROJET NEUF

Les oiseaux font partie de notre patrimoine naturel et culturel. Ils ont un rôle essentiel dans **l'équilibre des écosystèmes** en régulant les populations d'insectes. Le déclin de leur population, nécessite d'être vigilant et de faciliter leur nidification dans les projets de bâtiments neufs en intégrant des habitats artificiels dès la conception.

// Les espèces protégées

277 espèces sont protégées, parmi les plus présentes dans les bâtiments : les hirondelles rustiques (nid à l'intérieur), les hirondelles de fenêtre (nid à l'extérieur), Faucon crécerelle, Martinet noir, chauve-souris.

// Les menaces

Les principales menaces sur les populations d'oiseaux sont :

- La **diminution des ressources alimentaires** (emploi de pesticides, uniformisation des milieux agricoles).
- La **dégradation de leurs habitats** (destruction des zones humides et des roselières).
- Les **difficultés à nicher** (destruction des nids, difficultés à trouver des sites de nidification, difficultés à trouver les matériaux pour construire les nids).

// Agir pour favoriser la nidification

Pour faciliter leur installation sur un bâtiment neuf, vous pouvez intégrer lors de la conception du projet :

- des **nichoirs artificiels sur la façade** ou **sur le toit**.
- des **nichoirs à encastrer** dans la maçonnerie des murs. Seul le trou d'envol est alors visible sur la façade.
- un **nichoir de façade pour chauve-souris** (encastré ou non).
- une **flaque de boue artificielle** facilitera d'autant plus leur installation qu'elles n'auront pas besoin d'en chercher trop loin. Mélangée à de la salive et à quelques brindilles, la boue leur permet de construire un nid à l'épreuve des intempéries saisonnières.

Demandez préalablement conseil à la LPO Moselle qui pourra donner des conseils sur le choix de l'orientation des nichoirs, le nombre et le type de nichoir le plus adapté au site.

// Que faire en plus ?

- **Pour éviter les salissures liées aux fientes** : une simple planchette installée 40 cm sous le nid suffit à protéger des éventuelles salissures.
- **Si vous êtes témoin d'une colonie menacée** à l'occasion d'un ravalement de façade, d'une démolition, d'une réfection de toiture : intervenir auprès des personnes responsables, en cas d'urgence ou de non coopération, vous pouvez alerter la DREAL Grand Est ou l'ONCFS (Office nationale de la chasse et de la faune sauvage), la police ou la gendarmerie nationale pour qu'ils constatent les faits et dressent un procès-verbal d'infraction.
- **Si vous trouvez un jeune tombé du nid** : S'il n'est pas blessé, le remettre dans son nid. Sinon, contactez le C.F.S.L (Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine) au 09.70.57.30.30 ou le G.O.R.N.A (Groupement Ornithologique du Refuge Nord Alsace) au 03.88.01.48.00.

CAUE

17 Quai Wiltzer
57000 Metz

tél. : 03 87 74 46 06

fax : 03 87 74 75 74

email : contact@caue57.com

www.caue57.com

// Exemples de nids et nichoirs artificiels



Nichoir à Chauve-souris.



Nids à hirondelles de fenêtre.



Nids à hirondelles rustique.

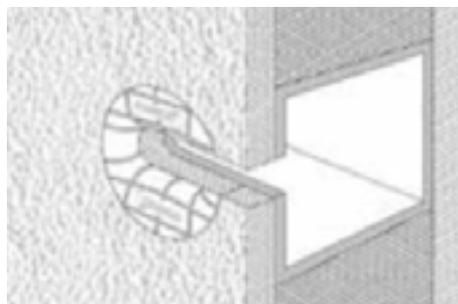


Nichoir à Martinet noir.



Nichoir à Faucon crécerelle.

// Exemples d'abris encastrés



Nichoir encastré dans la maçonnerie.



Nichoir à encastrer.



Nichoir à encastrer.



Nichoir à chauve-souris.

EN SAVOIR+

LPO Moselle

Retrouvez d'autres informations sur le site : <http://www.lpo-moselle.fr> ou par téléphone 03 87 61 85 83 / 06 73 26 73 31

DREAL Grand Est

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr>
contact : 4 rue François de Guise - BP 50551
57000 METZ Cedex 1
Tél : 03 87 56 85 20

CAUE

17 Quai Wiltzer
57000 Metz
tél. : 03 87 74 46 06
fax : 03 87 74 75 74
email : contact@caue57.com
www.caue57.com